

# Certificat batterie

Date du diagnostic : 24/06/2025 à 09:28 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur  
<https://certificate.get-moba.com/certificates/c5d264bf927.pdf>



## Citroën ë-C4 <sup>(1)</sup>

VIN : VR7BCZKXCPE020135 IMMAT : GX-677-WH

Date de mise en circulation : 26/06/2024

Kilométrage : 14 205 km

<sup>(1)</sup> Selon déclaration de la personne ayant réalisé le diagnostic

## État de la batterie



État de Santé (SOH) <sup>(2)</sup>

Capacité utile restante / Capacité utile neuve <sup>(3)</sup>

44,55 kWh / 45 kWh

<sup>(2)</sup> SOH généré à partir des données propres du véhicule, tel que considéré pour la garantie du constructeur.

<sup>(3)</sup> La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

## Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

## Autonomies <sup>(4)</sup>

	☀ Été (25°C)	☁ Hiver (0°C)
📍 Usage urbain	372 - 412 km	279 - 309 km
📍 Usage autoroute	261 - 289 km	226 - 250 km
📍 Usage mixte	329 - 363 km	263 - 291 km

<sup>(4)</sup> Autonomies calculées grâce au modèle de consommation Moba, sur la base des cycles WLTP.